

Informations légales

Notre association A.E.P.95 est une association d'intérêt général, régie par la loi 1901. Vous pouvez nous

Association pour Enfants Précoces 95
3, avenue Paul Langevin
95220 HERBLAY

Les frais d'adhésion annuels sont de 5€ Pour adhérer, vous pouvez télécharger notre règlement.
Pour mieux nous connaître, vous pouvez nous contacter, notre page de contact, notre page de

Les objectifs de notre association

L'association a pour objectif d'aider les enfants à haut potentiel et ainsi :

-

Leur permettre de se construire une identité au sein d'un groupe référent.

-

Favoriser leur épanouissement.

-

Répondre à leurs besoins affectifs et culturels.

-

Eviter l'isolement, l'exclusion sociale ou professionnelle pour les adultes.

-

Les aider à grandir et à réussir.

L'association a pour but d'aider les personnes à haut potentiel en leur permettant de se construire, de s'

-

Informier et répondre aux besoins des familles concernées par la précocité.

-

Apporter des solutions aux difficultés spécifiques des enfants précoces.

-

Organiser toutes sortes d'activités en rapport avec ses objectifs, y compris pour faciliter des apprentissages

-

Eviter l'isolement, l'exclusion sociale ou professionnelle pour les adultes.

-

Mettre en place des groupes de réflexions sur les formes d'aides à faire évoluer, les outils à créer, les m

-

Faire reconnaître auprès des pouvoirs publics, des professionnels de l'enfance et des différents protagon

-

Accueillir des enfants à haut potentiel pour une scolarité adaptée.

Nos activités

-

Un accueil et une prise en charge des familles.

-

Des conférences sur la précocité et tout ce qui s'y rattache.

-

Une école, la 1ère en France à prendre en charge les enfants précoces.

-

Des ateliers extra-scolaires.

-

Une permanence téléphonique.